



CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (Siren : 200072460)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Béthune
Arrondissement	Béthune
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Olivier GACQUERRE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel Communautaire
Numéro et libellé dans la voie	100 Avenue de Londres
Distribution spéciale	BP 40548
Code postal - Ville	62400 BETHUNE
Téléphone	03 21 61 50 00
Fax	03 21 61 39 48
Courriel	contact@bethunebruay.fr
Site internet	www.bethunebruay.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	278 431
-----------------------------	---------

Densité moyenne

429,19

Périmètre

Nombre total de communes membres : 100

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Allouagne (216200238)	2 888
62	Ames (216200287)	651
62	Amettes (216200295)	466
62	Annequin (216200345)	2 158
62	Annezin (216200352)	5 871
62	Auchel (216200485)	10 105
62	Auchy-au-Bois (216200493)	541
62	Auchy-les-Mines (216200519)	4 656
62	Bajus (216200774)	371
62	Barlin (216200832)	7 411
62	Béthune (216209106)	25 303
62	Beugin (216201202)	472
62	Beuvry (216201269)	9 269
62	Billy-Berclau (216201327)	5 108
62	Blessy (216201418)	913
62	Bourecq (216201624)	588
62	Bruay-la-Buissière (216201780)	22 190
62	Burbure (216201889)	2 839
62	Busnes (216201905)	1 262
62	Calonne-Ricouart (216201947)	5 492
62	Calonne-sur-la-Lys (216201954)	1 584
62	Camblain-Châtelain (216201970)	1 785
62	Cambrin (216202002)	1 243
62	Cauchy-à-la-Tour (216202176)	2 716
62	Caucourt (216202184)	337
62	Chocques (216202242)	2 850
62	Cuinchy (216202622)	1 776
62	Diéval (216202697)	732
62	Divion (216202705)	6 936
62	Douvrin (216202762)	5 845
62	Drouvin-le-Marais (216202788)	635
62	Ecquedecques (216202861)	513
62	Essars (216203109)	1 774
62	Estrée-Blanche (216203133)	917
62	Estrée-Cauchy (216203141)	356
62	Ferfay (216203281)	889
62	Festubert (216203307)	1 290
62	Fouquereuil (216203497)	1 656
62	Fouquières-lès-Béthune (216203505)	1 135
62	Fresnicourt-le-Dolmen (216203562)	809

62	Gauchin-Légal (216203661)	311
62	Givenchy-lès-la-Bassée (216203737)	1 017
62	Gonnehem (216203760)	2 544
62	Gosnay (216203778)	960
62	Guarbecque (216203919)	1 382
62	Haillicourt (216204008)	4 921
62	Haisnes (216204016)	4 455
62	Ham-en-Artois (216204073)	957
62	Hermin (216204412)	213
62	Hersin-Coupigny (216204438)	6 190
62	Hesdigneul-lès-Béthune (216204453)	857
62	Hinges (216204545)	2 466
62	Houchin (216204560)	734
62	Houdain (216204578)	7 091
62	Isbergues (216204735)	8 727
62	Labeuvrière (216204792)	1 667
62	Labourse (216204800)	2 926
62	La Comté (216202325)	897
62	La Couture (216202523)	2 686
62	Lambres (216204867)	1 071
62	Lapugnoy (216204891)	3 549
62	Lespesses (216205005)	402
62	Lières (216205088)	360
62	Liettres (216205096)	364
62	Ligny-lès-Aire (216205120)	578
62	Lillers (216205161)	10 087
62	Linghem (216205179)	196
62	Locon (216205203)	2 398
62	Lorgies (216205294)	1 637
62	Lozinghem (216205328)	1 294
62	Maisnil-lès-Ruitz (216205401)	1 711
62	Marles-les-Mines (216205559)	5 519
62	Mazinghem (216205641)	471
62	Mont-Bernanchon (216205849)	1 348
62	Neuve-Chapelle (216206060)	1 442
62	Noeux-les-Mines (216206177)	11 568
62	Norrent-Fontes (216206201)	1 384
62	Noyelles-lès-Vermelles (216206268)	2 314
62	Oblinghem (216206326)	389
62	Ourton (216206425)	742
62	Quernes (216206763)	450
62	Rebreuve-Ranchicourt (216206938)	1 096
62	Rely (216207019)	454
62	Richebourg (216207068)	2 676
62	Robecq (216207134)	1 352
62	Rombly (216207209)	48
62	Ruitz (216207274)	1 533
62	Sailly-Labourse (216207357)	2 595

62	Saint-Floris (216207472)	644
62	Saint-Hilaire-Cottes (216207506)	826
62	Saint-Venant (216207704)	3 121
62	Vaudricourt (216208363)	1 123
62	Vendin-lès-Béthune (216208413)	2 417
62	Vermelles (216208462)	4 791
62	Verquigneul (216208470)	2 039
62	Verquin (216208488)	3 496
62	Vieille-Chapelle (216208512)	878
62	Violaines (216208637)	3 862
62	Westrehem (216208850)	253
62	Witternesse (216209007)	620

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 52

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Construction et exploitation d'un réseau de chaleur</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Autres actions environnementales
<i>Réalisation des trames verte et bleue : - L'animation d'une politique globale de préservation et de développement des espaces et des milieux naturels sur le territoire communautaire en lien avec les divers intervenants; - Actions éducatives concernant la protection et la valorisation des espaces naturels et sensibilisation à l'environnement; - Pour les espaces non déclarés d'intérêt communautaire, les actions de conseil et d'assistance des communes et des propriétaires privés de terrains contribuant à la réalisation de ces trames. - La prise en charge par la Communauté d'agglomération de la préservation et de l'aménagement de certains sites compte tenu de leur taille, de leur intérêt écologique et des continuités qu'ils permettent à des échelles territoriales et régionales. Sont considérés comme tels : les espaces issus du patrimoine minier appartenant actuellement à l'EPF ou aux communes et le site du Boudou. Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire, du canal de la Haute Deûle et de la Lys canalisée, de leurs abords et dépendances, à vocations économique et touristique, paysagère et environnementale, sportive et de loisirs. Au titre des activités de pleine nature: - les opérations destinées à l'aménagement, au balisage, à l'entretien et à la promotion des circuits de randonnée pédestre "Promenade et randonnée" (PR) agréés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et des itinéraires cyclotouristiques; - l'élaboration et la mise en oeuvre d'animations en milieu rural ouvertes à l'ensemble de la population</i>

du territoire et notamment les séjours scientifiques de pleine nature.

- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
Obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Contrat local de santé: élaboration, signature, suivi et mise en oeuvre d'actions du contrat local de santé (ou tout type de contrat ou dispositif s'y substituant).

- Action sociale

Jeunesse: définition d'une stratégie d'agglomération, élaboration et suivi d'un schéma des services.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Contractuel et sécuritaires que sont les dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, agricole et de développement politique locale du Commerce et soutien aux activités commerciales au titre des programmes de développement touristique et économique (commerces, artisanat...) sont concernées les actions suivantes: a) Au titre du cadre de vie et de l'aménagement des communes: - L'accompagnement de la restructuration, de l'aménagement et de la revitalisation des centres-bourgs et du maintien des services à la population; - L'apport d'une ingénierie de conseil et de soutien aux communes pour la valorisation de leurs patrimoines bâti et naturel qui pourra prendre la forme d'études pré opérationnelles et de préfiguration, concernant principalement la requalification et le traitement paysager des espaces publics, la préservation et la mise en valeur des atouts architecturaux, la sécurisation des entrées et traversées de bourgs et le développement des liaisons et déplacements doux. b) Au titre de l'agriculture: Les opérations contribuant au maintien, au développement et à l'évolution des activités agricoles du territoire, à savoir: - l'animation et la coordination d'une stratégie agricole et alimentaire ; - des actions favorisant la transmission d'exploitations agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs ou de nouveaux porteurs de projets agricoles; - des actions de promotion et de valorisation de l'agriculture auprès du public; - l'accompagnement des projets de développement, de transformation et de valorisation des productions agricoles et de diversification des exploitations; - les démarches de diagnostic, d'analyse et d'observation portant sur l'évolution de l'agriculture du territoire; - le soutien à l'évolution durable et environnementale des pratiques agricoles; - le soutien et l'organisation de manifestations faisant la promotion de productions agricoles ancrées localement.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Développement et recherches universitaires: financement des travaux de recherche universitaire et soutien aux programmes de développement des établissements universitaires; participation à la valorisation des formations et des actions des différentes composantes universitaires et de l'enseignement supérieur sur le territoire; soutien à l'investissement immobilier et/ou matériel en lien avec des programmes de fertilisation croisée universités-entreprises; participation à la vie institutionnelle des établissements universitaires.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions en faveur du développement culturel du territoire: - Les actions visant à diffuser la création et la pratique artistique et culturelle sur le territoire de plusieurs communes ou sur le territoire de l'agglomération, en lien avec les politiques développées dans les équipements communautaires; - Les actions visant à favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap, leurs aidants et les personnes hospitalisées, aux lieux de diffusion culturelle et aux pratiques artistiques; - Le soutien technique et financier à l'organisation de manifestations culturelles d'audience internationale, nationale ou régionale se déroulant sur le territoire de l'agglomération: - La programmation jusqu'en 2018 de manifestations culturelles liées au centième anniversaire de la Grande Guerre, relatives à l'exploitation de ressources issues de l'exposition de 2014, ou ayant une dimension intercommunale (projet avec un programme de manifestations

coordonnées sur plusieurs communes de l'agglomération) ou dont la valeur est reconnue par l'obtention d'un label national comme celui de la Mission centenaire, à échéance au 31 décembre 2018. - Favoriser la coopération et mettre en réseau les bibliothèques et médiathèques du territoire

- Activités sportives

Actions en faveur de l'aménagement et du développement sportif du territoire telles que définies ci-après: I/ Soutien au sport de Haut Niveau Amateur: - Financement des clubs sportifs affiliés à une fédération reconnue par le ministère de la jeunesse et des sports pour leurs équipes ou athlètes évoluant au trois premiers niveaux nationaux de leur discipline et ou inscrits sur les listes du ministère de la jeunesse et des sports; - Soutiens technique et financier aux sections sportives rectorales labellisées des lycées et collèges de l'agglomération. II/ Mise en place de centres d'initiation multisports destinés à faire découvrir aux jeunes de 6 à 14 ans différents sports, leur faire apprécier la pratique sportive et les encourager à rejoindre un club de l'agglomération. III/ Développement des sports de pleine nature: - Mise en place de manifestations visant à faire découvrir la pratique des sports de pleine nature pour l'ensemble du territoire de l'agglomération; - Création et animation d'une Base territoriale d'activités de randonnée VTT VTC). IV/ Soutien au sport événement: soutiens technique et financier à l'organisation de manifestations sportives d'audience internationale ou nationale se déroulant sur le territoire communautaire. V/ Actions en faveur du sport handicap: - Soutien au développement du sport au sein des structures en charge du handicap; - Soutien aux clubs sportifs affiliés à une fédération reconnue par le ministère pour l'accueil et l'intégration des enfants et adultes handicapés; - Activité d'équithérapie menée au Centre équestre de Saint-Venant, labellisée EQUIHANDI, à effet au 1er janvier 2019.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Etudes générales d'urbanisme et d'aménagement communautaires: - Sont concernées les études relevant du projet de territoire intéressant toutes les communes de la communauté d'agglomération ou une part significative d'entre elles ou un équipement (ou site) structurant pour l'agglomération ainsi que les études de programmation urbaine menées dans le cadre des rénovations globales des cités minières reconnues prioritaires au titre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier. Il est précisé qu'en dehors des équipements relevant de l'intérêt communautaire des autres compétences, sont considérés comme structurants pour l'agglomération, les équipements et sites dont l'impact en termes de fréquentation, de visibilité, d'utilisation, touche la population de toutes les communes de l'agglomération ou de la majeure partie d'entre elles ou qui participent au renforcement de l'identité territoriale. Opérations d'aménagement destinées à la réalisation, à la mise en valeur ou à l'amélioration du fonctionnement d'un équipement, qui est d'intérêt communautaire au titre d'une compétence obligatoire ou optionnelle, et/ou d'un équipement ou d'un site structurant pour l'agglomération. Ces opérations peuvent porter sur les acquisitions foncières, les études de faisabilité et de préfiguration, la mise au point et le suivi de la procédure d'urbanisme, les travaux d'aménagement. Sont concernées, les opérations d'aménagement suivantes: - L'éco quartier des Alouettes à Bruay-la-Buissière; - Le site de la Fosse 1-1 bis et des anciens établissements Leroy-Merlin à Noeux-les-Mines; - Le quartier de la gare à Isbergues; - La friche Nitrochimie à Billy-Berclau.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Actions en faveur du développement touristique.

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Service d'incendie et de secours: corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires.</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>La CA acquittera, par ailleurs, le contingent incendie (taxe de capitation et charges inhérentes à la départementalisation destinée au financement du SDIS).</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire (schéma directeur de développement des TIC, actions de soutien). Installation et/ou exploitation des infrastructures très haut débit pour les zones d'activités économiques communautaires. Réseaux et services locaux de communications électroniques. Participation au déploiement de la fibre dans les zones d'initiative publique (pour Artois-Lys).</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement d'accueil des animaux. Établissement et suivi du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Réalisation sur le territoire de la CA des diagnostics en archéologie préventive et réalisation de fouilles préventives conformément aux agréments ministériels.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	SM Artois Mobilités (256204165)	SM fermé	650 721
62	SIADÉP de la vallée de la Nave (200091981)	SM fermé	2 132
62	SM pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys (SYMSAGEL) (256203951)	SM fermé	1 096 940
62	SI des eaux d'Aumerval, Ferfay et Bailleul-lès-Pernes (200091999)	SM fermé	1 510
62	SM "Pôle Métropolitain de l'Artois" (200060358)	SM ouvert	650 721
62	Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe (200092088)	SM fermé	3 413
62	SM du Parc des industries Artois Flandres (256200742)	SM fermé	522 956

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)